

# PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2018-2023

*Communauté de Wôlinak*



# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2020

## TABLE DES MATIERES

Introduction _____	2
Description du territoire _____	3
La gestion actuelle des matières résiduelles dans la communauté _____	6
Les intervenants en gestion des matières résiduelles _____	21
Recensement des diverses installations de gestion des matières résiduelles _____	22
Activités de communication et de sensibilisation _____	24
Programme de suivi et de surveillance _____	25
Plan d'action 2018-2023 _____	26
Lexique _____	28

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2020

## Liste des figures

Figure 1. Localisation de la communauté Abénakise de Wôlinak.....	4
---	---

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2020

## Liste des tableaux

Tableau 1. Ensemble des municipalités compris dans le regroupement de la RIGIDBNY.....	7
Tableau 2. Détournement des ordures ménagères (en tonne) par mois généré par la communauté de Wôlinak pour l'année 2017.....	9
Tableau 3. Détournement des matières recyclables (en tonne) par mois généré par la communauté de Wôlinak pour l'année 2017.....	11
Tableau 4. Liste des horaires et des points de services permanents récoltant des RDD dans MRC couvert par la RIGIDBNY.....	12
Tableau 5. Commerces récupérant en tout temps les matières résiduelles à proximité de Wôlinak. ....	13
Tableau 6. Liste des horaires de chaque municipalité disposant de conteneur permettant de récolter les appareils électroniques. ....	15
Tableau 7. Liste des sites de dépôt pour les sapins de Noël naturels dans chacune des municipalités participantes. ....	18
Tableau 8. Les des sites disponibles ainsi que leur horaire pour la collecte de résidus CRD dans le territoire couvert par la RIGIDBNY. ....	19
Tableau 9. Recensement des diverses installations de gestion des matières résiduelles. ....	22
Tableau 10. Présentation du plan d'action. ....	26

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

Référence à citer :

---

Bureau Environnement et Terre Wôlinak. 2018. *Plan de gestion des matières résiduelles 2018-2023*. Conseil des Abénakis de Wôlinak. 29 p.

---

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## **INTRODUCTION**

C'est dans le cadre de l'initiative en gestion des matières résiduelles administré par Affaires autochtones Nord Canada que le bureau environnement et terre a décidé de créer le premier plan de gestion des matières résiduelles de la communauté Abénakise de Wôlinak. Le but de ce plan est de faire état de la situation de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la communauté et d'élaborer des objectifs d'optimisation de celle-ci dans un horizon de 5 ans.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

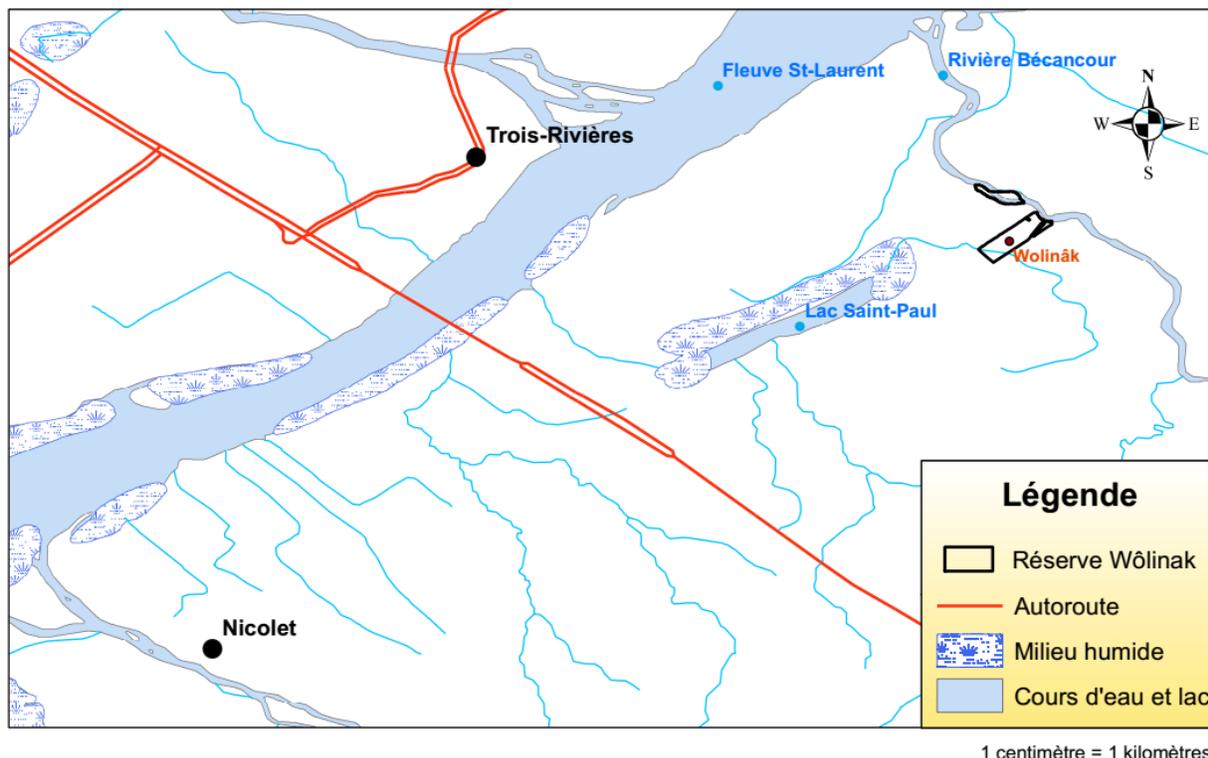
## **DESCRIPTION DU TERRITOIRE**

### **Caractéristiques géographiques et physiques du territoire**

Située près de l'embouchure de la rivière Bécancour, dans la région Centre-du-Québec, Wôlinak est une communauté autochtone abénakise d'environ 0,8km<sup>2</sup>. De ce nombre, 0,2km<sup>2</sup> est une île située dans la rivière Bécancour ou enclavé dans des terres agricoles appartenant à des allochtones ce qui laisse environ 0,6 km<sup>2</sup> de surface habitable (figure 1). Wôlinak est situé à proximité des municipalités de Bécancour et de Précieux-Sang en plus d'être à quelques kilomètres de l'autoroute 30. Le chemin Danube menant à l'autoroute 30 et le Chemin Leblanc menant quant-à-lui à l'autoroute 55 sont les principaux axes routiers de la communauté. La majorité des terres situées autour de Wôlinak sont de nature agricole. Enclavée dans la MRC de Bécancour, la communauté a établie des ententes de services pour divers secteurs d'activités soient; la distribution d'eau potable et les égouts, la protection incendie ainsi que la gestion des matières résiduelles.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

Figure 1. Localisation de la communauté Abénakise de Wôlinak.



## Population et projection démographique

Selon le dernier recensement de 2016 fait par statistique Canada, la communauté de Wôlinak hébergerait une population de 202 résidents (Statistique Canada, 2017) avec un total de 97 logements privés. Le conseil est actuellement à l'élaboration de 22 lots supplémentaires ce qui pourrait faire augmenter la population d'ici quelques années.

## Activités économiques

Malgré la forte production agricole entourant la communauté, aucune n'est pratiquée sur le territoire de celle-ci. Le secteur économique étant essentiellement composé de PME. Certaines de ces entreprises appartiennent au conseil soit le *Gym Formule Fitness* ainsi que le *Traiteur W*. Le conseil possède également la *Résidence*

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

*Soleil Levant* située à Précieux-Sang. Des entreprises de nature privée sont également présentes sur le territoire de la communauté soit ;

- Général Fibre de verre;
- Dépanneur 6 à 11;
- BNI;
- Ébénisterie Gilles Labarre;
- Acier mécanitec;
- Atelier plumes et pacotilles.

Une coop de solidarité, Radio CKBN, loue également des locaux à Wôlinak.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## **LA GESTION ACTUELLE DES MATIERES RESIDUELLES DANS LA COMMUNAUTE**

### **La communauté de Wôlinak**

Bien que la communauté ne possède aucune règlement en ce qui concerne la gestion de matières résiduelles, par souci de la qualité de son environnement et dans le but d'assurer une saine gestion des matières résiduelles sur son territoire, le CAW a jugé nécessaire d'élaborer un plan de gestion des matières résiduelles. Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs communs, le CAW prévoit la mise en œuvre de différentes mesures répondant aux trois enjeux majeurs de la PQGMR soit :

- ▶ Participer à la diminution significative du gaspillage des ressources ;
- ▶ Participer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques ;
- ▶ Sensibiliser et responsabiliser ses membres à la gestion des matières résiduelles.

### **La RIGIDBNY**

Il est important de mentionner que les municipalités de Bécancour, Lemieux, Manseau, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Sylvère et Wôlinak se sont regroupées avec d'autres municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska et forment la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY) depuis septembre 1995. La RIGIDBNY regroupe 22 municipalités membres sises sur les territoires de MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska (tableau 1) ce qui représente actuellement (2017) un total de 17 068 unités d'occupation (RIGIDBNY, 2018). Selon la RIGIDBNY, une unité d'occupation est définie comme une habitation unifamiliale, un logement, une ferme (comprenant le domicile) ou un petit ICI (industrie, commerce, institution).

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

**Tableau 1.** Ensemble des municipalités compris dans le regroupement de la RIGIDBNY.

Municipalités de la MRC de Bécancour	Municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska
Lemieux	Aston-Jonction
Manseau	Baie-du-Fèbvre
Saint-Pierre-les-Becquets	Grand St-Esprit
Saint-Sylvère	La-Visitation-de-Yamaska
Sainte-Cécile-de-Lévrard	Pierreville (village)*
Sainte-Marie-de-Blandford	St-Célestin (paroisse)
Sainte-Sophie-de-Lévrard	Saint-Célestin (village)
Ville de Bécancour	Saint-Léonard-d'Aston
Wôlinak	Saint-Wenceslas
	Saint-Zéphirin-de-Courval
	Sainte-Eulalie
	Sainte-Monique
	Sainte-Perpétue
	Ville de Nicolet

La mission de la RIGIDBNY : « [...], assurer la gestion global des déchets, notamment mais non limitativement, la conception, l'implantation, l'exploitation, l'administration et le développement d'un service intermunicipal de gestion des déchets desservant les populations des municipalités membres. Ce service peut comprendre, entre autres, l'enlèvement, le transport, la récupération, le dépôt, l'entreposage, la réduction, le réemploi, le recyclage, l'utilisation, le compostage, le traitement et l'élimination des déchets ». La RIGIDBNY gère au nom de ses membres les activités de gestion des matières résiduelles issues du plan de gestion des matières résiduelles des deux MRC soit, Bécancour et Nicolet-Yamaska. Cette entente à une durée de 20 ans et est renouvelable aux 10 ans.

Par conséquent, en vertu de cette entente, la responsabilité de la mise en œuvre du PGMR revient donc à la RIGIDBNY pour le territoire de Wôlinak.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## ORGANISATION DES COLLECTES SUR LA COMMUNAUTE

### Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures est assurée par la RIGIDBNY sur le territoire de Wôlinak. La communauté représente 0,71 % des membres desservit par la Régie. La collecte se fait aux deux semaines durant six mois par année soit, d'octobre à mars inclusivement. À compter de mai, la collecte est offerte à toute les semaines et ce jusqu'à septembre inclusivement. Seul les résidus dans les bacs roulants sont ramassés lors des jours de collecte régulière. Ces déchets vont directement à l'enfouissement à Saint-Etienne-des-Grès alors, il est fortement conseillé de faire un tri efficace des différentes matières avant de les jeter aux ordures. Un rappel sur quelques éléments qui ne devraient jamais se retrouver dans les bacs roulants ou vos ordures domestiques pour des raisons de sécurité humaine et environnementale :

- ▶ Pneus ;
- ▶ Pièces d'automobiles ;
- ▶ Bonbonnes de propane ;
- ▶ Récipients d'huile ou peinture ;
- ▶ Produits chimiques ;
- ▶ Moteurs ;
- ▶ Articles contenant du fréon ;
- ▶ Cendre de poêle chaude ;
- ▶ Briques et ciments.

Chaque année, le site de la RIGIDBNY offre un calendrier des collectes pour les municipalités membres. Le calendrier comprenant les jours de collecte des ordures, des matières recyclables ainsi que les collectes pour les résidus encombrants. Il est également possible de voir l'horaire des fêtes.

Pour l'année 2017, la RIGIDBNY a desservit 117 portes sur le territoire de Wôlinak ce qui représente environ 81 tonnes de matières envoyées à l'enfouissement (tableau 2). Comparativement à l'année 2016, ceci représente une baisse de 0,70 tonne de matières envoyées à l'enfouissement. Les frais reliés à la collecte, le traitement et l'enfouissement des ordures pour l'année 2017 s'élève à 97,50 \$ par unité desservit.

# PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RESIDUELLES

## 2018-2023

Ainsi, pour la collecte des ordures ménagères au sein de la communauté, le CAW a versé une somme de 11 407,50 \$ à la Régie.

**Tableau 2.** Détournement des ordures ménagères (en tonne) par mois généré par la communauté de Wôlinak pour l'année 2017.

Mois	Matières dirigées vers l'enfouissement (tonne)
Janvier	5,32
Février	4,12
Mars	4,98
Avril	7,68
Mai	10,01
Juin	7,86
Juillet	8,28
Août	7,89
Septembre	7,86
Octobre	6,06
Novembre	6,54
Décembre	4,45
<b>TOTAL</b>	<b>81,05</b>

### Collecte sélective des matières recyclables

Comme mentionné plus haut, la RIGIDBNY est responsable de la gestion des matières résiduelles et par conséquent, de la collecte des matières recyclables. Ainsi, la RIGIDBNY a mis en œuvre un programme de collecte des matières recyclables pour desservir l'ensemble des municipalités membres dans son territoire. Sur le site internet de la RIGIDBNY se trouve une liste détaillée des éléments qui peuvent être recyclés et ceux qui ne peuvent pas. Vous trouverez également quelques conseils de base sur les bonnes pratiques en matière de recyclage. Autrement, les matières principalement admis dans les bacs roulants sont :

- ▶ Papier/carton
- ▶ Métal
- ▶ Plastique

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## ► Verre

En date de 2017, la collecte s'est fait à toutes les semaines et ce, à l'année pour le territoire de Wôlinak. Les bacs roulants sont obligatoires pour toutes les résidences et seules les unités d'occupation de cinq logements et moins sont couvert par le service de la RIGIDBNY. Pour les unités d'occupation de cinq logements et plus, une entente avec une instance privée a dû être établie; ce qui n'est pas le cas pour le territoire de Wôlinak en date de 2017.

Durant l'année 2017, la RIGIDBNY a procédé à 52 collectes de matières recyclables sur le territoire de Wôlinak et elle a desservit 118 portes ; ce qui représente 0,71 % des membres de la Régie, Pour l'année 2017, la communauté a générée près de 26 tonnes de matières résiduelles qui ont été acheminées au recyclage (tableau 3). Comparativement à l'année 2016, ceci représente une hausse de 0,41 tonne de matières envoyées au recyclage. En 2017, les frais reliés à la collecte sélective pour les matières recyclables s'élève à 35,00 \$ par unité desservit. Par conséquent, pour la collecte des matières recyclables au sein de la communauté, le CAW a versé une somme de 4 130,00 \$ à la Régie.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

## 2018-2023

**Tableau 3.** Détournement des matières recyclables (en tonne) par mois généré par la communauté de Wôlinak pour l'année 2017.

Mois	Matières récupérées (tonne)
Janvier	2,14
Février	1,87
Mars	1,99
Avril	2,17
Mai	2,51
Juin	2,35
Juillet	2,07
Août	2,31
Septembre	2,02
Octobre	2,17
Novembre	2,24
Décembre	2,07
<b>TOTAL</b>	<b>25,91</b>

### Collecte de résidus domestiques dangereux

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec impose aux producteurs de certains produits, de mettre en place un système de récupération administré par un organisme agréé par le ministre de l'Environnement; ce qu'on appelle « *Responsabilité élargie des producteurs* ». Parmi les produits couverts par ce principe, nous retrouvons :

- ▶ les produits électroniques ;
- ▶ les piles et les batteries ;
- ▶ les lampes au mercure ;
- ▶ les peintures et leurs contenants ;
- ▶ les huiles, les liquides de refroidissement, les antigels, leurs filtres, leurs contenants et d'autres produits assimilables.

La RIGIDBNY en collaboration avec certaines municipalités locales offrent à ses membres l'opportunité de se départir de leurs résidus domestiques dangereux

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

(RDD) tout au long de l'année via plusieurs sites aménagés à cet effet. Le tableau 4 montre une liste des endroits et des horaires pour les sites permanents récoltant des RDD (ouvert aux citoyens seulement et non accessible aux commerces et aux industries) dans les MRC couvert par la RIGIDBNY :

**Tableau 4.** Liste des horaires et des points de services permanents récoltant des RDD dans MRC couvert par la RIGIDBNY.

Municipalité	Emplacement	Horaire
Aston-Jonction	Garage municipal, 55, rue Blais	3 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois, de 9h à 13h
Ste-Marie-de-Blandford	Édifice municipal : 492, Des Bosquets	Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
St-Léonard-d'Aston	Garage municipal : 434, de l'Exposition	1 <sup>er</sup> vendredi de chaque mois, de 9h à 12h
St-Pierre-les-Becquets	À l'arrière de la caserne incendie : 163, route 218	1 <sup>er</sup> vendredi de chaque mois, de 13h à 17h.
St-Zéphirin-de-Courval	À l'arrière de la caserne incendie : 1471, Rang St-Pierre	1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois entre 8h30 et 12h00 (Pour une grande quantité, prendre rendez-vous au 450-564-2188)
Ville de Bécancour	Garage municipal: 1300, Nicolas-Perrot	Du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Vendredi de 8h30 à 11h00
Ville de Nicolet	Édifice des travaux publics : 435, rue Théophile St-Laurent	1 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois, de 13h à 16h
Wôlinak	10275, rue Leblanc, local 121	3 <sup>ème</sup> dimanche de chaque mois, de 10h à 14h

Comme mentionné dans le tableau 4, la communauté de Wôlinak détient un site de RDD géré par le bureau Environnement et terre de Wôlinak (BETW) depuis 2014. Les heures d'ouvertures sont de 10h00 à 14h00 le troisième dimanche de chaque mois. Les catégories de RDD récoltés au site de dépôt de Wôlinak sont :

- ▶ Huiles usées ;
- ▶ Peintures ;

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

- ▶ Ampoules fluocompactes et néons ;
- ▶ Piles et batteries ;
- ▶ Appareils électroniques (cellulaire, écrans, imprimantes)\* ;
- ▶ Produits inflammables ;
- ▶ Produits toxiques ;
- ▶ Produits corrosifs.

Afin d'assurer un service de récupération adéquat pour les RDD auprès des citoyens, la RIGIDBNY octroie un montant de 1 500 \$ par année à chacune des municipalités détenant un site de RDD.

Sinon, en tout temps, le tableau 5 montre la liste des commerces récupérant des matières résiduelles à proximité de Wôlinak :

**Tableau 5.** Commerces récupérant en tout temps les matières résiduelles à proximité de Wôlinak.

<b>Peintures, teintures et leurs contenants</b>	Marché St-Sylvère 855, rang 12, Saint-Sylvère
	Rona H. Matteau 3365, Boul. Bécancour, Gentilly
	Quincaillerie UNIMAT 350, route Marie-Victorin, Saint-Pierre-les-Becquets
<b>Bonbonnes de propane</b>	Clément Béliveau, Saint-Wenceslas
	Métaux 132, Pierreville
<b>Pièces informatiques, télés</b>	Recycle-lestin 1180, Rang St-Joseph, Saint-Célestin (www.recycle-lestin.com) (gratuit)

\* Informations issues de la RIGIDBNY (2018)

---

\* Voir section Appareils électroniques

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

## 2018-2023

### *Appareils électroniques*

Au sein de son site de RDD, Wôlinak détient également un conteneur du Réseau québécois des Centres de Formation en Entreprise et Récupération (CFER). Ce conteneur permet de déposer du matériel électronique désuet dans le but de le récupérer. Les frais de location pour le conteneur ainsi que les frais de transport et de recyclage sont assumés par l'entreprise ARPE-Québec. Voici une liste du matériel accepté :

- ▶ Ordinateurs de bureaux ;
- ▶ Ordinateurs portables ;
- ▶ Ordinateurs de poches et les tablettes PC ;
- ▶ Imprimantes ;
- ▶ Téléphones cellulaires ou satellitaires, sans fil ou conventionnel ainsi que leurs dispositifs mais libres, les téléavertisseurs et les répondeurs téléphoniques ;
- ▶ Claviers, souris, câbles connecteurs et télécommandes et cartouches d'encre conçus pour être utilisés avec un produit visé ci-dessus ;
- ▶ Numériseurs, télécopieurs et photocopieurs ;
- ▶ Consoles de jeux vidéo et leurs périphériques ;
- ▶ Lecteurs, enregistreurs, graveurs ou emmagasineurs de sons, d'images et d'ondes, amplificateurs, égaliseurs de fréquences et récepteurs numériques ;
- ▶ Baladeurs numériques, lecteurs de livres électroniques, récepteurs radios, émetteurs-récepteurs portatifs, appareils photos numériques, cadres numériques, camérascopes et système de localisation GPS ;
- ▶ Routeurs, serveurs, disques durs, cartes mémoires, clé USB, haut-parleurs, webcams, écouteurs et autres dispositifs sans fil conçus pour être utilisés avec un produit visé ;
- ▶ Écrans d'ordinateurs ;
- ▶ Téléviseurs.

Présentement, 16 sites sont mis à la disposition des citoyens membres de la RIGIDBNY afin que ceux-ci puissent se départir de leur matériel informatique désuet (tableau 6).

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

**Tableau 6.** Liste des horaires de chaque municipalité disposant de conteneur permettant de récolter les appareils électroniques.

Municipalité	Emplacement	Horaire
Aston-Jonction:	Stationnement de l'église (1310, rue Principale)	Le samedi de 8h à 17h
Baie-du-Febvre:	Stationnement à l'arrière de l'Hôtel de Ville (298, Marie-Victorin)	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi, de 10h à 12h
Manseau:	Hôtel de Ville (200, rue Roux)	Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Ste-Cécile-de-Lévrard:	Bureau municipal (235, rue Principale)	Du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 et le jeudi, de 8h30 à 12h.
Ste-Eulalie:	Garage municipal (759, des Bouleaux)	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
Ste-Marie-de-Blandford:	Bureau municipal (492, des Bosquets)	Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
Ste-Perpétue:	Signé François Roy (2312, rang St-Joseph)	Heures d'ouverture de l'entreprise
Ste-Sophie-de-Lévrard:	À l'arrière du bureau municipal (174A, St-Antoine)	Les lundis et mercredis de 9h30 à 16h (fermé sur l'heure du dîner)
St-Léonard-d'Aston:	Garage municipal (434, rue de l'Exposition)	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.
St-Pierre-les-Becquets:	À l'arrière de la caserne incendie (163, route 218)	1er vendredi de chaque mois, de 13h à 17h
St-Sylvère:	Salle municipale (837, 8ème rang)	Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. (appeler avant à la municipalité: 819-285-2075)

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

St-Wenceslas:	Centre communautaire (1025, rue Hébert)	Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 13h.
St-Zéphirin-de-Courval:	À l'arrière de la caserne d'incendie (1471, rang St-Pierre)	1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois, de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous; 819-313-2188
Ville de Bécancour:	Garage municipal (1300, Nicolas-Perrot)	Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Vendredi, de 8h30 à 11h
	Papeterie du Sagittaire cybertronic, 1021, boul. Bécancour, Gentilly (819-298-6033)	Du lundi au mercredi, de 8h30 à 17h. Jeudi et vendredi de 8h30 à 21h. Samedi, de 10h à 17h.
	Cliptel 2.0 (1030, boul. Port Royal)	En tout temps
	Technidom (à droite du bâtiment, 16800, boul. des Acadiens)	En tout temps
Ville de Nicolet:	Édifice des travaux publics (435, Théophile St-Laurent)	1 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois, de 13h à 16h
	Logesco informatique (2350, boul. Louis Fréchette) 819-519-5643)	En tout temps.
Wôlinak	10275, rue Leblanc, suite 121	3 <sup>ème</sup> dimanche de chaque mois, de 10h à 14h

## **Pneus hors usages**

De plus, depuis 1993 Recyc-Québec a été mandaté afin de mettre sur pied un programme de récupération et de valorisation des pneus hors d'usage. Depuis, plusieurs entreprises et organismes sont devenus le point de chute pour les pneus hors d'usage. Il est également possible d'aller porter des pneus standards gratuitement dans tous les garages ou marchands vendant des pneus neufs ou usagés.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

## 2018-2023

### **Collecte des encombrants**

La RIGIDBNY s'occupe de faire une collecte spéciale à tous les deux mois afin que les membres associés puissent se départir de leurs gros déchets; que l'on nomme les encombrants. Ces collectes ont lieu le même jour que la collecte des ordures habituelles, c'est-à-dire le lundi pour Wôlinak. Les déchets admis peuvent être de différentes natures : poêles, matelas, sommiers, meubles, portes et fenêtres et divers articles métalliques. L'important est de respecter la limite admissible soit, quatre unités pour chaque objet ainsi que la limite de poids établie, c'est-à-dire environ 100 livres ou 50 kilogrammes par objets. Le but étant de faciliter la manutention pour les employés puisque ce type de collecte s'effectue de façon manuelle.

De plus, il est fortement recommandé de trier de façon adéquate l'ensemble de vos articles avant de les mettre dans la collecte des encombrants. De cette manière, il sera possible de les valoriser et de vous en départir de façon responsable. Le site de la RIGIDBNY mentionne également certaines conditions supplémentaires s'appliquant à ce type de collecte et offre également divers sections concernant les autres catégories de collectes disponibles.

### **Collecte de matières organiques**

#### ***Les résidus verts***

Encore une fois la collecte des déchets verts est administrée par la RIGIDBNY. Par définition, un résidu vert est un déchet biodégradable généré par des restes de végétaux ligneux ou celluloseux. Ces déchets sont majoritairement issus de l'entretien et du renouvellement des espaces verts publics, parapublics et privés, par exemple, les parcs, les jardins, les terrains de sports et autres. Le brûlage et le dépôt sauvage de ces matières est strictement interdit puisqu'ils comportent un risque de contamination des sols. Par conséquent, la RIGIDBNY a mis sur pied un réseau de sept conteneurs afin que les citoyens des municipalités membres puissent y déposer leurs résidus verts. Ces conteneurs sont répartis sur le territoire couvert par la RIGIDBNY. Deux d'entre eux sont gérés par Gaudreau Environnement dont une se trouve à la halte routière Godefroy, dans la municipalité de Bécancour, et l'autre dans la municipalité de Manseau. Les cinq autres conteneurs sont régis par la

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

## 2018-2023

compagnie Enfoui-Bec et sont répartis sur le territoire de la Ville de Bécancour; un seul de ces cinq est situé à Saint-Pierre-les-Becquets. Ces matières sont utilisées par les deux compagnies dans leurs activités de compostage.

### *Collecte de sapins de Noël*

La RIGIDBNY a mis à la disposition de ses membres différents sites permettant de se départir des sapins de Noël naturels de façon éco-responsable (tableau 7). Chaque année le site internet de la Régie présente la date limite pour aller déposer les sapins dans ces différents sites. Il est bien important d'enlever toutes les décorations du sapin avant de le déposer à l'un des endroits indiqués.

**Tableau 7.** Liste des sites de dépôt pour les sapins de Noël naturels dans chacune des municipalités participantes.

Municipalités	Emplacement
Bécancour	Stationnement de l'Hôtel de Ville; 1295, Nicolas Perrot
Gentilly	Bibliothèque (arrière); 1920, boul. Bécancour
Saint-Célestin	Garage municipal; 425, rue Ellyson
Saint-Grégoire	Stationnement centrale de traitement d'eau; 155 Godefroy
Saint-Léonard-d'Aston	Garage municipal ; 434, rue de l'Exposition
Sainte-Angèle-de-Laval	Centre de biodiversité; 1800, avenue des Jasmins
Ville de Nicolet	1) Le service des travaux publics ramassera les sapins (porte à porte), les 9 et 10 janvier. 2) Édifice des travaux publics ; 435, rue Théophile-Saint-Laurent.

### *Programme de compostage domestique*

En 2016, le BETW a instauré un projet pilote Compostage W dans deux écoles secondaires (Jean-Nicolet et Les Seigneuries) et une école primaire (Curé-Brassard). Le projet se poursuit encore cette année dans les écoles et les gens de la communauté de Wôlinak peuvent également en profiter. Ce projet fut réalisé grâce à la participation du Traiteur W ainsi qu'à la chambre de commerce et d'industrie du Centre-du-Québec (CCICQ). L'objectif étant de réduire de manière significative les

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

## 2018-2023

déchets générés par les écoles tout en sensibilisant les jeunes à l'importance de composter. Ainsi chaque école participante possède maintenant des contenants dans lesquels les jeunes peuvent jeter leurs matières compostables. Les contenants sont, par la suite, acheminés vers Wôlinak qui détient maintenant un composteur mécanisé servant à la transformation des matières récoltées. Le processus de transformation compte environ deux à trois semaines et par la suite, le terreau est prêt à être amassé et distribué à la collectivité gratuitement.

### Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)

En 2013, la RIGIDBNY a signé une entente avec un dépôt de matériaux secs sur le territoire de Bécancour afin d'offrir ses citoyens la possibilité de valoriser leurs résidus de CRD. Depuis, 9 autres sites ont été développés et sont ouverts en tout temps, excepté en hiver (tableau 8).

**Tableau 8.** Les des sites disponibles ainsi que leur horaire pour la collecte de résidus CRD dans le territoire couvert par la RIGIDBNY.

Municipalité	Adresse du site	Horaire
Saint-Grégoire	18055, rue Gauthier (Enfouibec)	Vendredi de 13h à 17h Samedi de 8h à 12h
Nicolet	Au bout de la rue Gravel	Vendredi de 13h à 17h Samedi de 8h à 12h
Sainte-Eulalie	759, Des bouleaux (garage municipal)	En tout temps, excepté en hiver
Saint-Pierre-les-Becquets	163, route 218 (à l'arrière de la caserne d'incendie)	En tout temps, excepté en hiver
Aston-Jonction	Rue Blais	En tout temps, excepté en hiver
Gentilly	Site des neiges usées, route 132 (à l'ouest du village)	En tout temps, excepté en hiver
Saint-Zéphirin-de-Courval	1471, rang Saint-Pierre (à l'arrière de la caserne d'incendie)	En tout temps, excepté en hiver

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

Baie-du-Febvre	Terrain des Loisirs	En tout temps, excepté en hiver
Saint-Célestin	425, rue Ellyson (garage municipal)	En tout temps, excepté en hiver
Sainte-Sophie-de-Levrard	260A, Saint-Antoine (garage municipal)	En tout temps, excepté en hiver
Saint-Léonard-d'Aston	434, de l'Exposition (garage municipal)	En tout temps, excepté en hiver

Le service est entièrement gratuit et destiné aux membres de la RIGIDBNY seulement. Par conséquent, une preuve de résidence est exigée lors des dépôts. La quantité limite de matériaux admis est de 2 m<sup>3</sup> par personne soit, environ une boîte de camionnette ou une remorque de 4 x 8 pieds. De plus, chaque participant doit trier ces matériaux dans les différents conteneurs mis à disposition afin de faciliter leur valorisation. Les matériaux admis sont :

- ▶ Le bois de construction (sauf le bois traité) ;
- ▶ Les métaux ;
- ▶ Gypse ;
- ▶ Recouvrement (bardeaux d'asphalte, vinyle)
- ▶ Les agrégats (ciment, roche, brique, asphalte, céramique) ;
- ▶ Portes et fenêtres.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## **LES INTERVENANTS EN GESTION DES MATIERES RESIDUELLES**

Il existe une multitude d'intervenants sur le territoire de la MRC de Bécancour en gestion des matières résiduelles auxquels les membres de la communauté un accès. En voici une liste non-exhaustive des installations situées à proximité ;

Il est également important de mentionner le *Défi ICI on recycle* de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec. Il s'agit d'un service d'accompagnement offert gratuitement aux ICI et PME de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska. Les entreprises participantes ont la chance d'avoir recours à un service-conseil personnalisé afin de réaliser et de mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles adapté à leur établissement dans le but d'obtenir l'attestation du programme de reconnaissance «ICI ON RECYCLE!» de la société RECYC-QUÉBEC (Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, 2018).

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## RECENSEMENT DES DIVERSES INSTALLATIONS DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

**Tableau 9.** Recensement des diverses installations de gestion des matières résiduelles.

Matériel	Nom de l'entreprise	Téléphone	Adresse
Appareils ménagers, métal, aluminium, cuivre, etc.	Récupération Beaulac, Nicolet-Sud,(aussi automobile)	819 293-4149	1420 QC-132, Nicolet, QC J3T 1T5
	Entraide Bécancour, Bécancour (en bon état)	819 294-9222	3050 Avenue Nicolas Perrot, Bécancour, QC G9H 3B9
	Bruno Genest, Bécancour	819-294-6666	4150 Boul Du Danube, Becancour, QC G9H 3E2
Vieux meubles en bon état	Entraide Bécancour (en état d'être revendu)	819 294-9222	3050 Avenue Nicolas Perrot, Bécancour, QC G9H 3B9
Vêtements usagés	Entraide Bécancour (en état d'être revendu)	819 294-9222	3050 Avenue Nicolas Perrot, Bécancour, QC G9H 3B9
Batteries d'autos	Bruno Genest, Bécancour	819-294-6666	4150 Boul Du Danube, Becancour, QC G9H 3E2
Huile de cuisson usée, non comestible	<u>Pour les restaurateurs:</u> Sanimax EEI	800-463-4577	
	<u>Pour les citoyens:</u> Bureau environnement et terre de Wôlinak	819-294-6696 poste 2500 ou 2501	10275 suite 121 chemin leblanc, Wôlinak, QC G0X 1B0
Bonbonnes de propane	Bruno Genest, Bécancour	819-294-6666	4150 Boul Du Danube, Becancour, QC G9H 3E2

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

	Récupération Beaulac, Nicolet	819-294-4149	1420 QC-132, Nicolet, QC J3T 1T5
	Les échanger chez des dépositaires attitrés		
Pneu usagés	Vous pouvez aller porter les pneus standards gratuitement dans tous les garages qui vendent des pneus.		
Location de conteneurs	Enfoui-Bec	819 233-2443	18055 rue Gauthier, Bécancour, QC G9H 1C1
	Gaudreau environnement	877-758-8378	17790, rue Gauthier Bécancour (Québec) G9H 1B8
Cartouches d'encre usagées	Excavation Guévin & Lemire Inc	819-293-8565	555 Rue Théophile Saint Laurent, Nicolet, QC J3T 1B4
	CCICQ, Bécancour	819-294-6010	17905 Boulevard des Acadiens, Bécancour, QC G9H 1M4
	APDIP, Nicolet	819-293-4233	690 Rue de Monseigneur Panet #105, Nicolet, QC J3T
	Pharmacie Jean- Coutu, Nicolet	819-293-6111	1693 Boulevard Louis Fréchette, Nicolet, QC J3T 1Z6
Agrégats (ciment, roche, brique, asphalte, céramique) Bois de construction (sauf le bois avec créosote) Métaux/ Gypse / recouvrements (Bardeaux d'asphalte, vinyle, etc.)	Logesco, Nicolet	819-519-5643	2350 Boul Louis-Fréchette, Nicolet, QC J3T 1M9

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## **ACTIVITES DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION**

Plusieurs activités de sensibilisation sont offertes aux membres de la communauté. Tous les ans, le bureau environnement et terre organise une semaine de l'environnement avec les jeunes de l'aide aux devoirs. Pendant cette semaine, différents sujets sont abordés tel le compost, le recyclage, les boîtes à lunch écolo etc...

De plus, des soirées d'informations sont offertes à l'ensemble des citoyens sur une multitude de sujet. Le cannage, la confection de produits ménagers maison et les *Repair café* en sont de bons exemples.

Des activités ponctuelles sont également organisées tel *Troc tes trucs* ainsi que *L'Opération grand ménage* et de la sensibilisation est faites lors de journées de festivités tel le Pow wow, le Carnaval et la Fête nationales des autochtones. Finalement, le défilé W est organisé tous les ans par les jeunes de la communauté. Il s'agit d'un défilé de mode dont les vêtements sont confectionnés à partir de matériel recyclé.

Le bureau environnement et terre possède également une page Facebook où il fait la promotion et la sensibilisation à l'environnement.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## **PROGRAMME DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE**

Le bureau environnement et terre assura un suivi du plan de gestion des matières résiduelles et effectuera une mise à jour tous les 5 ans. De plus, le bureau tentera d'effectuer dans la mesure du possible et du financement les actions inscrites dans celui-ci.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## PLAN D'ACTION 2018-2023

Cette partie du PGMR consiste à élaborer un plan d'action présentant une série de mesures et de moyens d'intervention visant à assurer une saine gestion de l'ensemble des matières résiduelles produites sur la communauté. Le principe des 3RV (réduction à la source, réutilisation, récupération et valorisation des matières résiduelles) fait partie intégrante du plan d'action.

**Tableau 10.** Présentation du plan d'action.

Objectif	Clientèles ciblés	Action	Échéancier
Encourager les 3RV	Tous	Développer des mécanismes de communication efficaces (journal et radio communautaire)	2018
		Impliquer la jeunesse et les intervenants du milieu scolaire par le biais d'activités de sensibilisation et d'animation spécifiques	En continu
		Développer un programme et un calendrier d'activités de sensibilisation soutenues	2018
Récupération du papier, du carton du plastique, du verre et du métal	Aires publiques	Offrir des bacs de récupération dans les aires publiques.	2018

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

Récupération des matières organiques	Tous	Promouvoir le programme de compostage et la sensibilisation à l'herbicyclage	2018 en continu
Recyclage des résidus de béton, de brique et d'asphalte.	Tous	Inclure une clause d'obligation de récupération des résidus de béton, brique et asphalte dans les devis de construction d'infrastructures	2019
Suivre l'évolution et diffuser les résultats	RIGIDBNY/BETW	Produire et diffuser le bilan annuel de la RIGIDBNY de la GMR montrant l'évolution des quantités récupérées et enfouies	2018 en continu
		Mettre à jour le PGMR	2023

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

## 2018-2023

### LEXIQUE

**Caractérisation** : Description détaillée et quantifiée de chacun des éléments constituant les matières résiduelles.

**Centre de tri** : Lieu où s'effectuent le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières récupérées par la collecte sélective.

**Collecte sélective** : Mode de récupération, de porte en porte ou par apport volontaire, qui permet de ramasser des matières recyclables pour les mettre en valeur.

**Collecte régulière** : Collecte des déchets qui s'effectue sur une base régulière, habituellement une ou deux fois par semaine dans le secteur résidentiel. En général, les matières ramassées par le biais de la collecte régulière sont destinées à l'élimination.

**Compostage** : Méthode de traitement biochimique qui consiste à utiliser l'action de microorganismes aérobies pour décomposer, sous contrôle (aération, température, humidité) et de façon accélérée, les matières compostables, en vue d'obtenir un amendement organique, biologiquement stable, hygiénique et riche en humus qu'on appelle compost.

**Déchets** : Matière résiduelle destinée à l'élimination.

**Dépôt de matériaux secs** : Lieu de dépôt définitif des matériaux secs et des matériaux d'excavation.

**Écocentre** : Lieu d'apport, d'accueil et de tri de résidus et de matières secondaires. L'écocentre est aussi appelé parc à conteneurs ou déchetterie. Les matières recueillies sont réorientées vers le réemploi, le recyclage et la valorisation.

**Élimination** : Mode de gestion des déchets par dépôt définitif ou incinération, avec ou sans récupération.

**Encombrant** : Appelé aussi "gros morceau" ou "monstre", d'origine domestique : les résidus comprennent notamment les meubles, les appareils électroménagers d'origine résidentielle.

**Lieu d'enfouissement sanitaire** : Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées de sorte à réduire, le plus possible, et à contrôler la contamination par le lixiviat, les odeurs et les biogaz.

**Matériaux secs** : Résidus broyés, déchiquetés ou non traités qui ne sont pas fermentescibles et qui ne contiennent pas des matières dangereuses, telles que le

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

## 2018-2023

bois tronçonné, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie et les morceaux de pavage.

**Matières recyclables** : Matière résiduelle qui peut être mise en valeur par la voie du recyclage pour être réintroduite dans un cycle de production.

**Matières résiduelles** : Matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, qui est mis en valeur ou éliminé. Synonyme de résidu.

**Mise en valeur** : Utilisation de produits issus de matières résiduelles.

**Multilogement** : Type d'habitation où l'on retrouve plus de deux logements correspondant à au moins deux adresses.

**Ordures ménagères** : Résidus d'origine résidentielle répondant à la définition de déchets solides du Règlement sur les déchets solides (Q-2, r.3.2). Il s'agit de résidus produits par les activités quotidiennes des citoyens en secteur résidentiel.

**Potentiel de mise en valeur** : La quantité des matières résiduelles pouvant être mise en valeur par recyclage, compostage ou valorisation par rapport à la quantité totale des matières résiduelles produites.

**Récupération** : Méthode de traitement des matières résiduelles qui consiste à récupérer, par voie de collecte de tri, d'entreposage ou de conditionnement, des matières rebutées en vue de leur valorisation.

**Recyclage** : Utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge.

**Réduction à la source** : Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

**Réemploi** : Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.

**Résidus** : Matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, qui est mis en valeur ou éliminé. Synonyme de matière résiduelle.

**Résidu domestique dangereux** : Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive).

**Résidu organique** : Ensemble de tous les résidus de table et des résidus verts générés par les résidences et les ICI. Synonyme : matière organique, matière compostable.

**Résidu vert** : Résidu de nature végétale associé à l'entretien des terrains publics et privés : herbe, feuille, résidus de taille, résidus de jardin, sapin de Noël, etc.

# PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2018-2023

**Ressourcerie :** Centre communautaire de récupération, réparation, revalorisation et revente de matières résiduelles de provenance domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle. De plus, on y retrouve habituellement des activités reliées à la réintégration sociale ainsi qu'à l'adaptation et la formation de la main-d'œuvre, tout en visant la création d'emplois viables des activités de sensibilisation et d'information de la population. Au Québec, le mot « Ressourcerie » est une marque de commerce déposée.

**Valorisation :** Toute opération visant le réemploi, le recyclage, le compostage, la régénération ou par toute autre action à obtenir, à partir de matières résiduelles, des éléments ou des produits utiles.

# PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES 2018-2023

## RÉFÉRENCE

Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec. 2018, [https://www.ccicq.ca/projets/defi-on-recycle\\_13](https://www.ccicq.ca/projets/defi-on-recycle_13) (site consulté le 26 février 2018).

RIGIDBNY. Régie Intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska. [En ligne]. <http://www.rigidbny.com/> [site consultée le 20 novembre 2017]

Statistique Canada. 2017. Wôlinak, IRI [Subdivision de recensement], Québec et Alberta [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 26 février 2018).